



MRC de
Mékinac

RAPPORT ANNUEL **2025**

Territoire ————— à histoires



Mot de la Préfète de la MRC de Mékinac 4

Mot de la Directrice générale de la MRC de Mékinac 4

Le conseil des maires5

L'équipe de la MRC6

Administration8

Transport : Rapatriement de la compétence en transport collectif et adapté 8

Commissaire à l'assermentation 8

Entente sur les retombées économiques régionales 8

Budget et Finance..... 9

Cour municipale10

Développement économique.....10

Fonds régions et ruralité 10

Soutien aux entreprises..... 14

Communauté entrepreneuriale de Mékinac

Fonds de solidarité (FLI / FLS)

Valorisation de l'achat local et de l'agroalimentaire 15

Services-conseils en communication et marketing 16

Accueil et nouveaux arrivants 16

Tourisme..... 17

Loisirs et culture..... 18

Culture & Bibliothèques : un territoire qui s'anime

Fonds ActiV : bouger, c'est la santé

MRC amie des enfants

Planification stratégique Vision 2025-2027 19

Aménagement du territoire 19

Le service de l'aménagement du territoire..... 19

Schéma d'aménagement du territoire (SAD) 20

Plan Climat 20

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) 21

Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 21

Terres publiques..... 21

Évaluation foncière.....22

Rôles d'évaluation foncière 22

Permis et visites sur le territoire..... 22

Richesse foncière uniformisée 2026 22

Identité territoriale..... Page centrale

MOT DE LA PRÉFÈTE DE LA MRC DE MÉKINAC



Crédit photo : Étienne Boisvert

Je suis particulièrement fière du chemin parcouru en 2025. Les résultats présentés dans ce rapport annuel illustrent non seulement l'ampleur des projets réalisés, mais également l'esprit de collaboration qui anime notre milieu. Ensemble, nous continuons de bâtir une MRC dynamique, résiliente et tournée vers l'avenir.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent, de près ou de loin, à ces accomplissements.

C'est grâce à votre engagement que Mékinac poursuit son développement avec confiance et ambition.

Bonne lecture!

Caroline Clément, préfète de la MRC de Mékinac

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MRC DE MÉKINAC



Crédit photo : Étienne Boisvert

Ces réalisations sont le fruit du travail remarquable de toute notre équipe.

Je tiens à souligner la qualité exceptionnelle de notre personnel, composé de personnes compétentes, engagées et profondément attachées à leur milieu. Leur dynamisme, leur créativité et leur sens des responsabilités contribuent chaque jour au développement et au rayonnement de la MRC.

Derrière chaque projet, chaque initiative et chaque service offert à la population, il y a des femmes et des hommes qui mettent leurs connaissances et leur expertise au service du bien commun. Leur capacité à collaborer, à innover et à s'adapter aux réalités en constante évolution est l'un de nos plus grands atouts.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de l'équipe pour leur rigueur, leur professionnalisme et leur dévouement. Leur contribution est essentielle à l'atteinte de nos objectifs et à la réalisation de notre mission.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers le conseil des maires pour leur confiance soutenue. Leur engagement, leur vision et leur collaboration sont au cœur des décisions qui orientent le développement de notre territoire.

Ce rapport annuel se veut le reflet du chemin parcouru et des efforts déployés. Il témoigne également de notre engagement à poursuivre, ensemble, le développement harmonieux et durable de notre MRC.

Nathalie Groleau, directrice générale de la MRC de Mékinac

LE CONSEIL DES MAIRES

Le conseil des maires constitue l'instance décisionnelle de la MRC. Il assure la gouvernance du territoire, la prise de décisions stratégiques ainsi que la coordination des orientations régionales, en fonction des priorités établies.

En novembre 2025, à la suite des élections municipales, la composition du conseil des maires a été mise à jour. Six nouveaux maires se sont joints à la table, qui regroupe le maire ou la mairesse de chaque localité.



Crédit photo : Stéphane Laroche, Hebdo Mékinac des Chenaux - Séance du 26 novembre 2025

SAINT-TITE Janvier à novembre : Mme Annie Pronovost Depuis novembre : M. Jean Goulet	LAC-AUX-SABLES Janvier à novembre : M. Yvon Bourassa Depuis novembre : M. Yvan Hamelin	SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC Janvier à novembre : Mme Rita Dufresne Depuis novembre : M. Alain Richard
SAINT-ADELPHÉ Janvier à novembre : M. Paul Labranche Depuis novembre : Mme Carole Neill	TROIS-RIVES Janvier à novembre : Mme Lise Roy Guillemette Depuis novembre : M. Claude Trudel	SAINT-SÉVERIN Janvier à novembre : M. Gérard Vandal Depuis novembre : M. André Carignan

HÉROUXVILLE M. Michel Tremblay	GRANDES-PILES Mme Caroline Clément	NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN M. Marcel Picard	SAINTE-THÈCLE M. Éric Blouin
--	--	--	--

En 2025, un total de 12 séances officielles ont été tenues par le conseil des maires. Ce calendrier soutenu a permis d'assurer le suivi des différents dossiers de la région tout en répondant aux exigences administratives et légales de la MRC au cours de l'année.

L'ÉQUIPE DE LA MRC

Liste des employés en poste à l'impression du rapport.

Administration

- Nathalie Groleau** - Directrice générale
Poste 103 | nathalie.groleau@mrcmekinac.com
- Mikael Boucher** - Directeur général adjoint
Poste 137 | mikael.boucher@mrcmekinac.com
- Christine Jugan** - Trésorière
Poste 104 | christine.jugan@mrcmekinac.com
- Marie-Philippe Chabot**
Coordonnatrice en transport
Poste 128 | marie-philippe.chabot@mrcmekinac.com
- Patricia Brouillette** - Secrétaire-réceptionniste
Poste 101 | patricia.brouillette@mrcmekinac.com
- Yakim Bélair** - Répartiteur en transport
418 289-3723 | transport@mrcmekinac.com
- Louis Filteau**
Directeur du service d'aménagement du territoire
Poste 126 | louis.filteau@mrcmekinac.com
- Christine Demers**
Coordonnatrice en aménagement du territoire
Poste 120 | christine.demers@mrcmekinac.com
- Éric Piché** - Aménagiste adjoint
Poste 207 | eric.piche@mrcmekinac.com
- Louvensky Permentier**
Chargé de projet en aménagement et urbanisme
Poste 228 | louvensky.permentier@mrcmekinac.com
- Stéphane Arcand**
Technicien géomaticien et responsable de l'informatique
Poste 216 | stephane.arcand@mrcmekinac.com
- Sylvain Gosselin** - Directeur du service d'évaluation
Poste 203 | sylvain.gosselin@mrcmekinac.com
- Marc-André Toupin**
Technicien en évaluation foncière
Poste 107 | marc-andre.toupin@mrcmekinac.com
- Marie-Ève Lalonde**
Technicienne en géomatique et adjointe à l'évaluation
Poste 124 | marie-eve.lalonde@mrcmekinac.com
- Martin Fréchette** - Technicien en évaluation foncière
Poste 204 | martin.frechette@mrcmekinac.com
- Sonia Richard** - Technicienne en évaluation foncière
Poste 273 | sonia.richard@mrcmekinac.com

Nos coordonnées

560, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
Téléphone : 418 365-5151 | **Télécopieur** : 418 365-7377
mrcmekinac@mrcmekinac.com

Développement économique

- Nadia Moreau**
Directrice du développement économique
Poste 127 | nadia.moreau@mrcmekinac.com
- Alexis Rheault**
Coordonnateur à la vitalisation
418 365-5151 poste 129 | alexis.rheault@mrcmekinac.com
- Amélie Bouchard**
Conseillère à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants
Poste 113 | amelie.bouchard@mrcmekinac.com
- Geneviève Girard**
Conseillère en émergence de projets
Poste 122 | genevieve.girard@mrcmekinac.com
- Josée Beaudoin**
Coordonnatrice au développement de l'offre touristique
Poste 121 | josee.beaudoin@mrcmekinac.com
- Laetitia Pantano**
Coordonnatrice à la culture et au patrimoine
418-365-5151 poste 270 | laetitia.pantano@mrcmekinac.com
- Marie-Pier Durand**
Coordonnatrice à la valorisation du territoire
Poste 105 | marie-pier.durand@mrcmekinac.com
- Maude Grenier**
Coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants
Poste 125 | maude.grenier@mrcmekinac.com
- Mélissa Hamelin**
Conseillère en développement économique
Poste 117 | melissa.hamelin@mrcmekinac.com
- Myriam Mongrain**
Conseillère stratégique en marketing territorial
Poste 271 | myriam.mongrain@mrcmekinac.com
- Patrick Roux**
Analyste financier
Poste 119 | patrick.roux@mrcmekinac.com
- Valérie Jourdain**
Conseillère en communication et marketing
Poste 272 | valerie.jourdain@mrcmekinac.com
- Véronique Perron**
Coordonnatrice au développement territorial
418 365-5151 poste 208 | veronique.perron@mrcmekinac.com
- Guillaume Roy**
Coordonnateur aux projets éducatifs et jeunesse
418 365-5151 poste 138 | guillaume.roy@mrcmekinac.com
- Julie Bordeleau**
Greffière de la Cour municipale commune de la MRC de Mékinac, percepteur et juge de paix
Poste 123 | julie.bordeleau@mrcmekinac.com

Cour municipale

La MRC c'est l'administration, le transport et la cour municipale avec Patricia, Guillaume, Marie-Philippe, Mikael, Christine, Julie et Nathalie, qui vous accueillent à la réception du bureau et avec qui vous échangez pour plusieurs dossiers.

Il y a également Sonia, Marie-Ève, Martin, Sylvain et Marc-André qui se déplacent chez vous pour réaliser ou administrer vos évaluations.

D'emblée, toute l'équipe du développement économique avec Myriam, Marie-Pier, Valérie, Geneviève, Nadia, Véronique, Alexis, Maude, Amélie, Antoine, Mélissa, Josée, Patrick et Laetitia que vous croisez au cœur des activités, des entreprises et des projets qui dynamisent notre milieu.



C'est l'aménagement du territoire, avec Christine, Stéphane, Louis, Éric et Louvensky, que l'on retrouve sur le terrain, dans les champs ou dans les consultations.

Mais la MRC, c'est également et surtout vous : citoyens, entreprises, élus, municipalités et organismes, qui faites vivre ce territoire au quotidien, qui le façonnez à votre image et qui écrivez, jour après jour, les pages de ce grand livre. Un livre qui devient, à sa manière, un véritable... territoire à histoires.

Chaque chapitre qui se termine laisse place à de nouvelles histoires. La MRC tient à remercier chaleureusement Alexandre Goulet et Pascale Dion pour leur implication dans notre milieu et nous leur souhaitons d'écrire à leur tour les pages d'une nouvelle histoire dans leur nouveau défi professionnel.



Hommage à Julie Robillard

La MRC souhaite rendre hommage à Julie Robillard, employée de la MRC, qui s'est éteinte dans la dernière année après un long combat contre le cancer. Nous retenons d'elle un amour inconditionnel pour le territoire, ses organismes, ses entreprises et surtout ses gens. Des gens qu'elle a accompagnés à travers des projets auxquels elle croyait, des idées développées en concertation et surtout plusieurs accomplissements.

ADMINISTRATION

Le département de l'administration assure une gestion rigoureuse des ressources financières, matérielles et humaines de la MRC de Mékinac. Il prend en charge la planification budgétaire, le suivi des revenus et des dépenses ainsi que la préparation des états financiers.

En soutien aux autres services, il joue un rôle central dans la coordination et l'optimisation des processus internes, tout en veillant au respect des exigences légales et réglementaires. Le département contribue également à la gestion des ressources humaines, notamment en matière de recrutement, de développement des compétences et de promotion d'un environnement de travail sain et mobilisateur.

TRANSPORT

RAPATRIEMENT DE LA COMPÉTENCE EN TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

Dans le cadre du processus de rapatriement de la compétence en transport collectif et adapté, la MRC a franchi une étape majeure en 2025 avec l'embauche d'un coordonnateur en transport, entré en fonction en septembre 2025. Ce nouveau rôle permet de structurer le développement, d'assurer un suivi des opérations et de soutenir la transition future vers une gestion entièrement interne.



QUOI : Processus de transition vers une gestion entièrement par la MRC de la mobilité sur le territoire.

OBJECTIF : Structurer le développement, assurer le suivi des opérations et mieux répondre aux besoins de la population.

COMMENT : Par l'embauche d'un coordonnateur (septembre 2025), une collaboration étroite avec la CTAM et la réalisation d'une étude de marché/consultation publique prévue en 2026.

ENTENTE SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

En 2025, la MRC de Mékinac a conclu une entente avec TES Mauricie H2 inc. visant à encadrer les retombées économiques et les conditions de développement d'un projet d'énergie renouvelable lié à la production d'hydrogène vert.

Cette entente prévoit le versement de contributions financières à la MRC, durant la phase de développement du projet ainsi que des revenus récurrents advenant la mise en service de l'installation d'un parc éolien sur le territoire de la MRC. Ces sommes permettraient de financer des initiatives socioéconomiques au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Enfin, l'entente vise à maximiser les retombées régionales, tout en préservant l'autonomie de la MRC dans ses décisions et en assurant le respect des attentes du milieu.

SONDAGE SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DU PROJET D'ÉOLIENNE ET PRIORITÉS CITOYENNES DE LA MRC DE MÉKINAC

En 2025, désirant connaître le pouls de sa population face, entre autres, au projet éolien, la MRC de Mékinac a été accompagnée par la firme Léger afin de mener un sondage qui se déclinait en deux volets. Le premier volet a évalué la perception globale du projet éolien et les conditions d'acceptabilité sociale et les préoccupations prioritaires des citoyens.

La MRC a profité de l'occasion pour ajouter un module consacré à l'Indicateur Municipal (IM). L'objectif de cette mesure complémentaire était de documenter la satisfaction de la population envers les services municipaux.

Le sondage sur l'acceptabilité sociale a été complété par 1 213 répondants, dont 300 par téléphone et 913 via un formulaire postal. Les résultats de ce sondage se trouvent sur la plateforme Mékinac consulte. Celui relatif à l'Indicateur Municipal a été complété par 913 répondants.

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

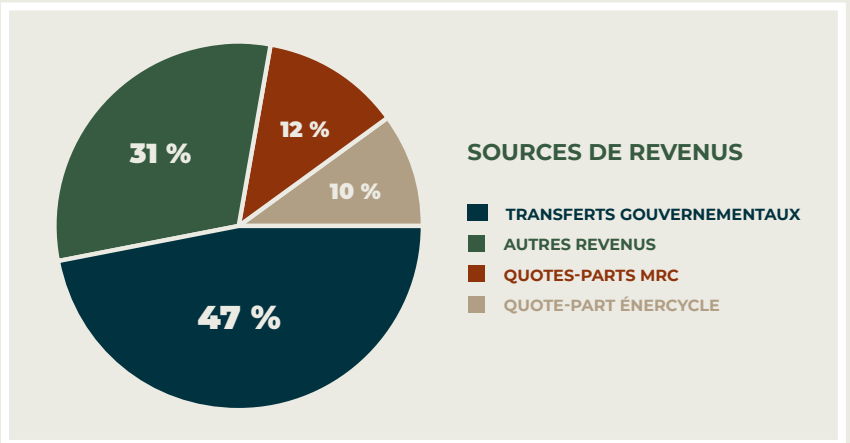
La MRC de Mékinac offre un service de commissaire à l'assermentation entièrement gratuit pour tous les citoyens du territoire. Ce service permet d'officialiser divers documents (déclarations solennelles, formulaires gouvernementaux, autorisations de voyage).

BUDGET & FINANCE

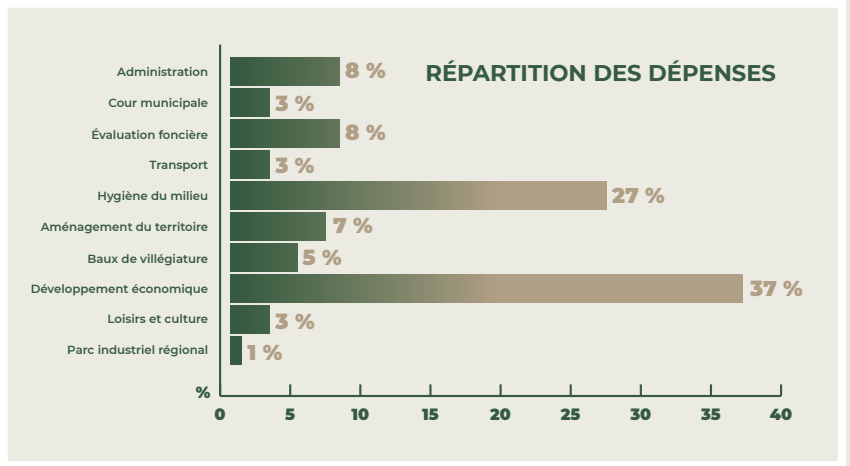
Le budget 2025 de la MRC totalise 11 748 123 \$. Les revenus proviennent à 47 % de transferts gouvernementaux, soit 5 535 261 \$. Les autres revenus s'élèvent à 3 651 412 \$ et se composent principalement des services rendus aux municipalités et aux citoyens, ainsi que des revenus d'intérêts et de l'affectation de surplus cumulés.

Enfin, les quotes-parts des municipalités représentent 2 561 450 \$, dont 1 179 172 \$ sont dédiés à Énergycycle et 1 382 278 \$ aux dépenses de la MRC.

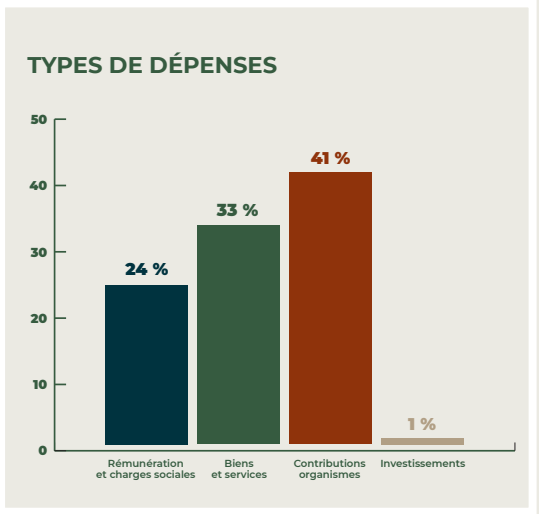
Comparativement à 2024, le budget 2025 affiche une augmentation globale de 6,2 %.



Le graphique ci-dessous représente la répartition des dépenses de 2025 par département :



Le tableau ci-dessous présente les types de dépenses.



Il est à noter que 41 % du budget 2025 est consacré à des aides financières destinées aux municipalités et à d'autres organismes.

La cour municipale assure la gestion et la perception de l'ensemble des constats d'infraction émis sur le territoire de la MRC de Mékinac et de la MRC des Chénoux. Au cours de l'année 2025, elle a procédé au traitement de 3 510 constats, dont 107 concernaient spécifiquement l'urbanisme ou la SPA.

Pour assurer le bon déroulement, 22 séances ont été tenues dans les locaux de la MRC : 15 présidées par le juge municipal et 7 par le juge de paix (CM2).

NOUVEAUTÉ NUMÉRIQUE

Afin de simplifier les démarches des citoyens, il est désormais possible, depuis l'automne 2025, d'effectuer le paiement de constats ou de transmettre un plaidoyer directement en ligne via la plateforme constatsexpress.com.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le département du développement économique accompagne les entreprises et soutient la vitalité du territoire. Il regroupe également les volets liés aux loisirs, au tourisme, à la culture, à divers fonds ainsi qu'à l'enracinement des nouveaux arrivants. L'ensemble de ces services contribue au dynamisme économique, social et communautaire de la MRC.

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Le Fonds régions et ruralité (FRR) est un levier financier stratégique mis en place par le gouvernement du Québec, par le biais du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), qui en délègue la gestion aux MRC pour soutenir le développement de leur territoire.

À LA MRC DE MÉKINAC, CE FONDS NOUS PERMET D’INTERVENIR CONCRÈTEMENT SUR PLUSIEURS PROJETS :

LE VOLET 2 - PROJETS STRUCTURANTS : Il constitue le principal levier destiné aux municipalités pour l'amélioration des milieux de vie et le soutien aux entreprises privées.

LE VOLET 4 - VITALISATION : Réservé aux territoires du cinquième quintile de l'indice de vitalité économique, ce volet permet de bénéficier de sommes supplémentaires pour optimiser la qualité de vie des citoyens par le biais de projets porteurs.

Grâce à ces investissements, la MRC de Mékinac favorise la mise en œuvre de projets qui contribuent à la vitalité et au dynamisme du milieu.



Réfection de la surface de Dek hockey -
Municipalité de Sainte-Thècle financée par le Volet 2.



Aménagement d'un skate-parc -
Ville de Saint-Tite financée par les volets 2 et 4

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 2

PROJETS FINANCÉS 2025

L'entente avec le MAMH entourant le FRR-volet 2 se terminait au 31 mars 2025 et la nouvelle entente n'est pas entrée en vigueur avant la fin de l'année 2025. Cela ne nous permettait donc pas d'accepter de nouveaux projets durant cette période.

- **VOLET RÉGIONAL :** 6 500 \$ octroyés à un projet visant à promouvoir l'achat local
- **VOLET ENTREPRISES PRIVÉES :** Trois projets ont été soutenus pour un montant total de 36 140 \$ pour favoriser le développement des entreprises sur notre territoire.

RÉSULTATS GLOBAUX 2020-2024

- Sur l'ensemble de la période couverte par la dernière entente, 2020 à 2024, le FRR – volet 2 a joué un rôle important dans le développement du territoire :
- **VOLET RÉGIONAL :** 96 projets soutenus pour un investissement total de 2 452 355 \$.
 - **VOLET ENTREPRISES PRIVÉES :** 65 projets soutenus pour un investissement total de 547 891 \$.
 - **ENVELOPPE LOCALE :** 58 projets soutenus pour un investissement total de 1 135 823 \$.
 - **INITIATIVES MILIEU LOCAL :** 2 projets soutenus pour un investissement total de 59 488 \$.
 - **POUR UN TOTAL DE :** 4 195 557 \$
 - **EMPLOIS CRÉÉS :** 57 / **EMPLOIS MAINTENUS :** 953
 - **INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS :** 13 027 964 \$

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ : VITALISATION - VOLETS 3-4

Depuis novembre 2025, le volet Vitalisation (FRR) est devenu le Volet 3 (auparavant le Volet 4), mais il s'agit exactement de la même enveloppe financière.

PROJETS FINANCÉS 2025

Plusieurs projets différents ont été soutenus et déployés dans huit de nos municipalités (touchant à différents axes allant notamment d'une cuisine adaptée et solidaire à l'aménagement d'une patinoire ou à l'amélioration de l'expérience offerte aux visiteurs pour des entreprises touristiques).

- **MONTANT TOTAL INVESTI :** 937 941 \$

RÉSULTATS GLOBAUX

- À noter que depuis sa signature, l'entente au niveau du FRR – volet 4 – vitalisation a permis les retombées suivantes :
- 55 projets ont été financés au total dans le volet 4 – vitalisation
 - Montant total investi dans des projets : 3 788 711 \$



Formation en milieu scolaire pompiers volontaires -
Régie des incendies du Centre Mékinac (en collaboration avec l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite) financée par le volet 4.

Mékinac

Territoire ——— à histoires

Crédit photo : Ariane Samson photographe



Crédit photo : Ariane Samson photographe



Crédit photo : Ariane Samson photographe



Fier.ères
de nos
racines!

Ici, les paysages deviennent des repères, les villages sont remplis de visages familiers et chaque saison apporte son lot de moments à partager. **Mékinac**, ce n'est pas seulement ce qu'on voit, c'est aussi ce qu'on ressent, ce qu'on vit ensemble et ce qu'on transmet.



Crédit photo : Alexandra Racine



Les histoires d'ici ne se racontent pas seulement au passé. Elles se construisent chaque jour à travers les projets, les rencontres, les entreprises et les initiatives qui font avancer le territoire.



Mékinac!

S'ancrer
dans
l'essentiel!



Crédit photo : Alysson Gendron-Gallant

Portée par ses gens, **Mékinac** est bien plus qu'un lieu. C'est un territoire à vivre, à raconter et à faire grandir, une histoire à laquelle chacun contribue.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

COMMUNAUTÉ ENTREPRENEURIALE DE MÉKINAC

Ayant comme mission de promouvoir l’entrepreneuriat sous toutes ses sphères et à l’ensemble de la population, la Communauté entrepreneuriale de Mékinac regroupe quatre organismes de Mékinac, soit la SADC Vallée de la Batiscan, le Carrefour Emploi Mékinac, la Chambre de commerce de Mékinac ainsi que la MRC de Mékinac. Les actions sont organisées et mises en œuvre par une ressource de la MRC de Mékinac.

GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

QUOI : Activité de simulation entrepreneuriale réunissant de jeunes participants sur trois sites.

OBJECTIF : Développer l’esprit entrepreneurial chez les jeunes et leur offrir une première expérience concrète de création et de gestion d’un projet.

COMMENT : Par la mobilisation de 64 jeunes entrepreneurs, encadrés et accompagnés dans la présentation de leurs idées et produits lors d’un événement public.



Grande Journée des Petits Entrepreneurs : 12^e édition de l’événement national présenté à la résidence Le Béli de Saint-Tite.

TABLE RONDE : VOLET ENTREPRISES

QUOI : Rencontres et échanges avec des entreprises du territoire.

OBJECTIF : Mieux comprendre les besoins des entreprises et favoriser des liens directs avec les services d’accompagnement économique.

COMMENT : Par la consultation de 16 entreprises, menant déjà à 4 accompagnements concrets et personnalisés.

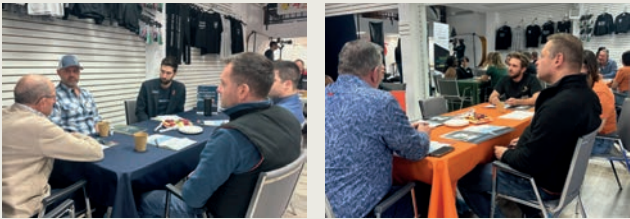


Table ronde avec des entrepreneurs et le service de développement économique.

AUTRES PROJETS

Conférence de Dominic Gagnon : 65 entrepreneurs et partenaires réunis. Témoignage axé sur la santé psychologique en entrepreneuriat.

Jardins entrepreneuriaux : 185 jeunes initiés à la gestion d’entreprise par l’horticulture.

Déjeuner des Intrapreneurs : 11 employés récompensés dans 9 entreprises locales.

Conférence de Gino Chouinard : Succès de foule avec plus de 120 participants.

FONDS DE SOLIDARITÉ (FLI / FLS)

La mission des fonds locaux (FLI : Fonds local d’investissement et FLS : Fonds local de solidarité) est d’investir dans des entreprises ayant un impact économique au Québec, tout en leur offrant des services d’accompagnement afin de soutenir leur développement et de contribuer à la création, au maintien et à la sauvegarde des emplois sur le territoire de la MRC.

Pour le FLI, les sommes proviennent du ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie. Pour le FLS, les fonds proviennent du Fonds de solidarité FTQ, alors que la MRC agit à titre d’organisme délégataire.

Le FLI constitue le principal outil financier des MRC pour soutenir les entreprises de leur territoire. Il se veut flexible afin de répondre aux besoins de financement des entreprises et de favoriser la réalisation de leurs projets d’investissement.

DOSSIERS D'AIDE FINANCIÈRE EN 2025

Entreprises financées.....	10
Entreprises accompagnées	79
Emplois créés	4
Emplois maintenus	89
FLI	206 051 \$
FLS	216 051 \$
FLI Relève	25 000 \$
Subventions	99 090 \$
Montant d'aide total	546 191 \$
Investissements générés	3 425 959 \$



Soutien aux entreprises. Site le tournesol.

NAYATI ET LA BOÎTE À LUNCH DÉBORDANTE

QUOI : Livre jeunesse illustré.

OBJECTIF : Sensibiliser les familles à la richesse du terroir et mettre en lumière 9 entreprises agroalimentaires.

COMMENT : Distribution de 150 livres.

NOËL LÈVE TON VERRE À MÉKINAC

QUOI : Initiative promotionnelle du temps des Fêtes en partenariat avec Desjardins et la SADC.

OBJECTIF : Injecter des capitaux directement dans l’économie locale et renforcer le sentiment d’appartenance.

COMMENT : Vente de 500 ensembles de verres permettant d’injecter 62 405 \$ dans 43 commerces participants.

LE KAPI (MARCHÉ LOCAL)

QUOI : Marché 100 % local déployé durant le Festival Western de St-Tite.

OBJECTIF : Offrir une vitrine performante et un encadrement sécurisant aux artisans de la région.

COMMENT : Mise en place d’une formule de vente ayant permis à 75 % des exposants d’atteindre ou de dépasser leurs objectifs.

LES ENQUÊTES DE L'INSPECTEUR OURS

QUOI : Parcours artistique immersif et projet de médiation culturelle.

OBJECTIF : Dynamiser les noyaux villageois par l’art et favoriser la découverte du territoire en famille.

COMMENT : Transformation de 18 vitrines à Saint-Tite et Sainte-Thècle, utilisation de 500 livrets et réalisation de 8 activités.

VALORISATION DE L’ACHAT LOCAL ET DE L’AGROALIMENTAIRE

Dans le cadre de son mandat de développement économique, la MRC de Mékinac joue un rôle actif dans la valorisation de l’achat local et de l’agroalimentaire. Par des initiatives structurantes et des partenariats stratégiques, elle contribue à stimuler l’économie régionale, à soutenir les entreprises d’ici et à renforcer le sentiment d’appartenance des citoyens envers leur territoire.

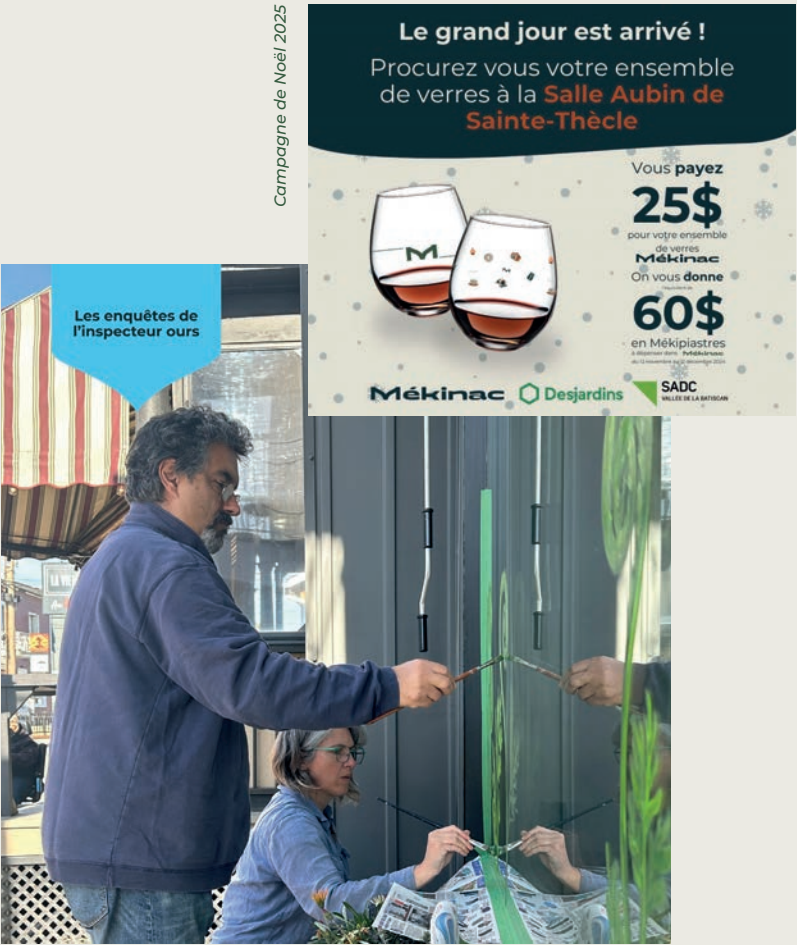
Ces actions visent à rapprocher les producteurs, transformateurs et commerçants de la population, tout en mettant en valeur la richesse du terroir et la vitalité entrepreneuriale de Mékinac.

CAMPAGNE « MERCI D'ICI »

QUOI : Stratégie de fidélisation locale utilisant 3 000 cartes à gratter.

OBJECTIF : Encourager l’achat local et récompenser la fidélité des citoyens envers leurs commerces.

COMMENT : Distribution des cartes dans 31 entreprises, générant des retombées directes de 4 500 \$ dans 14 commerces.



Préparation des vitrines pour les enquêtes de l’inspecteur ours.

SERVICES-CONSEILS EN COMMUNICATION ET MARKETING

En 2025, le service a soutenu la croissance des entreprises locales par l'optimisation de leurs stratégies de communication. L'accompagnement s'est concentré sur la professionnalisation du marketing numérique, la dynamisation des communautés en ligne et la réussite d'événements promotionnels. Ce levier stratégique permet aux entrepreneurs de renforcer leur visibilité et d'assurer la pérennité de leurs activités dans un marché en constante évolution.

RETOMBÉES : 26 entreprises accompagnées au total durant l'année qui ont pu ainsi profiter d'un accompagnement.



AXES D'INTERVENTION CLÉS

- 1. Stratégie & Marketing :** Développement de plans de communication adaptés.
- 2. Médias sociaux :** Formation et optimisation de l'utilisation des réseaux.
- 3. Événementiel :** Organisation et planification de projets promotionnels.

- Permettre aux entreprises d'augmenter leur visibilité.
- Soutenir les entreprises par l'utilisation de leur outil de communication.
- Accompagnement en marketing numérique, la dynamisation des communautés en ligne.

ACCUEIL ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Plusieurs actions ont été mises en place afin de favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants non seulement en entreprise, mais dans leur communauté d'accueil qu'est Mékinac.

- Au total, 33 activités furent organisées sur le territoire.
- 2 028 participants et participantes issus du territoire.

En mai 2025, la MRC a renouvelé son entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Cette entente, prévue sur trois ans jusqu'au 30 avril 2028 au montant de 774 629 \$, permettra à la MRC de poursuivre le déploiement du plan d'action du Programme d'appui aux collectivités et de maintenir les ressources nécessaires à sa réalisation.



Crédit photo : Emmanuelle Gélinas, photographe
Du soccer comme vecteur d'inclusion

SOCCER INTERCULTUREL

- QUOI :** Ateliers et tournoi amical de soccer entre Mékinac et Des Chenaux.
- OBJECTIF :** Déconstruire les préjugés chez les jeunes et créer des liens entre les travailleurs internationaux et leurs entreprises.
- COMMENT :** Une participation croissante atteignant 115 personnes lors de l'événement final.

FESTA BRASILEIRA

- QUOI :** Soirée thématique mettant en valeur la culture brésilienne (danse, musique et cuisine).
- OBJECTIF :** Valoriser la diversité et favoriser les échanges directs entre les résidents et les personnes originaires du Brésil.
- COMMENT :** Un événement rassembleur ayant réuni plus de 170 personnes dans un esprit de partage.

TOURISME

Le tourisme est un levier important de développement et de vitalité pour la MRC de Mékinac. Il contribue à la mise en valeur du territoire, au soutien des entreprises locales et au rayonnement de la région.

L'année 2025 a été marquée par une transition stratégique importante visant l'optimisation des services touristiques et le rayonnement de la MRC de Mékinac. Ces efforts ont été reconnus par l'obtention du prix Fierté Mauricienne décerné par Tourisme Mauricie.

Dans cette continuité, plusieurs initiatives ont été déployées afin de renforcer l'attractivité du territoire et de soutenir la mise en valeur des attraits et entreprises locales.



TOURNÉE ARTS ET TERROIR (EN COLLABORATION AVEC LA MRC DE MASKINONGÉ ET DES CHENAUx)

- 22 artistes et producteurs mékinacois
- 78 visiteurs en moyenne par site
- 22 852 \$ en ventes totales

ESPACE MÉKINAC (JANVIER À OCTOBRE 2025)

- 1 034 visiteurs accueillis
- Clientèle : 38 % Mauricie, 17 % Québec et région, 9 % Montréal, 6 % Centre-du-Québec
- Fermeture le 31 octobre 2025 pour refonte de l'offre touristique (déploiement prévu au printemps 2026)

AUTRES ACTIONS

- Production de deux brochures touristiques (carnet de voyage)
- Guide touristique régional de la Mauricie
- Lancement de la saison estivale (formule « pop quiz »)
- Campagne hivernale avec Tourisme Mauricie
- Paniers promotionnels pour les entreprises locales
- Sondage sur l'accueil touristique
- Refonte des bornes d'information (déploiement 2026)
- Partenariat Station 55 (Festival Western de St-Tite)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LOISIRS ET CULTURE

La culture et les loisirs jouent un rôle essentiel dans la vitalité des milieux de vie et le sentiment d’appartenance des citoyens. En 2025, plusieurs initiatives ont permis de dynamiser les communautés et de rendre les activités accessibles à un large public.

CULTURE & BIBLIOTHÈQUES : UN TERRITOIRE QUI S’ANIME



Les bibliothèques de Saint-Tite, Lac-aux-Sables et Grandes-Piles ont accueilli diverses activités culturelles organisées par la MRC favorisant la découverte et la participation citoyenne.

- 7 activités tenues dans les bibliothèques
- 230 participants
- Investissement de 3 921,50 \$
- 11 activités dans le cadre des Journées de la culture, mobilisant plusieurs centaines de participants

FONDS ACTIV : BOUGER, C’EST LA SANTÉ

Le Fonds saines habitudes de vie, géré par la MRC de Mékinac, vise à soutenir des projets qui favorisent l’activité physique et la saine alimentation afin de contribuer à la vitalité des communautés.

Il permet de financer des initiatives locales ou régionales portées par les municipalités et les organismes du territoire, dans le but d’offrir aux citoyens davantage d’occasions d’adopter de saines habitudes de vie.

- 9 016 \$ investis
- 8 initiatives concrètes soutenues

QUELQUES INITIATIVES FINANCÉES :

- Nouveaux équipements pour le baseball mineur et le hockey à Saint-Tite
- Nouveau tableau de pointage à Lac-aux-Sables
- Formation des intervenants pour assurer un encadrement de qualité

MRC AMIE DES ENFANTS

La politique MRC amie des enfants vise à créer des milieux de vie inclusifs, sécuritaires et adaptés aux besoins des jeunes et de leurs familles, en soutenant des actions concrètes favorisant leur développement, leur bien-être et leur participation à la vie communautaire.

- 15 489 \$ investis (les sommes du fonds proviennent du FRR volet 2)
- Environ 1 200 enfants et 800 familles rejoints

MOMENTS FORTS :

- Création de la murale au Kapi par l’artiste Nicolas Smith
- Activités dans le cadre de la Journée internationale des droits de l’enfant
- Grand rassemblement réunissant 250 jeunes et animateurs des camps de jour pour une activité sportive et culturelle



PLANIFICATION STRATÉGIQUE VISION 2025-2027

La MRC de Mékinac a entrepris l’élaboration de sa nouvelle planification stratégique économique et touristique pour la période 2025-2027. Cette démarche vise à définir les orientations prioritaires de développement du territoire pour les prochaines années et à identifier les principaux pôles de croissance.

Ce travail de planification permettra d’assurer une cohérence entre les actions économiques et touristiques, de renforcer l’attractivité du territoire et de mieux soutenir les entreprises locales.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service de l’aménagement du territoire assure la planification et l’encadrement du développement du territoire. À ce titre, il est responsable de l’élaboration, de l’adoption et de la mise à jour du schéma d’aménagement et de développement (SAD), qui constitue le principal document de planification de la MRC.

Il veille également à une utilisation cohérente et durable du territoire à travers différentes planifications sectorielles, dont :

- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Politique relative à la gestion des cours d’eau
- Plan climat
- Schéma de couverture de risques incendies
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Plan de gestion des matières résiduelles

LE SERVICE DE L’AMÉNAGEMENT RÉALISE ÉGALEMENT LES ACTIVITÉS ANNUELLES SUIVANTES :

• Urbanisme

- Soutien auprès des inspecteurs municipaux
- Analyse de conformité des règlements municipaux

• Agriculture

- Avis pour la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)
- Rencontres du comité consultatif agricole
- Mise en œuvre du PDZA

• Environnement

- Gestion de cours d’eau
- Mise à jour des zones inondables
- Cartographie des zones de glissement de terrain
- Mise en œuvre du PRMHH
- Participation active à la gestion intégrée de l’eau par bassin versant (GIEBV)
- Aires protégées, etc.

• Forêts : participation active à

- Programme d’aménagement des forêts (PADF)
- Plan d’affectation des terres publiques (PATP)
- Plan régional de développement du territoire public (PRDTP)
- Opérations forestières (consultation)

• Parc industriel régional

- Gestion des terrains et infrastructures

• Incendies

- Élaboration du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI)
- Réalisation du bilan annuel
- Rédaction de programmes incendies
- En 2025 : 18 rencontres de travail

• Territoires non organisés (TNO; municipalités locales)

- Gestion des règlements d’urbanisme
- Émission de permis
- Inspection du territoire
- Travaux routiers
- Harmonisation avec les ministères, industries, zec, SEPAC, etc.

• Villégiature et gravières

- Gestion du programme d’aide aux villégiateurs
- Gestion des baux miniers
- Gestion des baux de villégiature

• Géomatique

- Création de données
- Analyses spatiales
- Publication de cartes

• Informatique et fibre optique

- Soutien de première ligne

SCHÉMA D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SAD)

Le SAD est un document stratégique essentiel qui définit les grandes orientations d’aménagement et de développement du territoire, en tenant compte des enjeux actuels et futurs de nos municipalités.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU; chapitre A-19.1) encadre l'aménagement du territoire au Québec et définit les responsabilités légales d'une MRC en lien avec le SAD. Toute municipalité régionale de comté est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma applicable à l'ensemble de son territoire.



Lancement des travaux en lien avec la révision du schéma de la MRC de Mékinac.

CADRE LÉGAL ET HISTORIQUE :

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) oblige chaque MRC à maintenir un schéma en vigueur.

- 1988 : Entrée en vigueur du 1^{er} SAD
- 2008 : 1^{re} révision du SAD
- 2025 : Lancement de la 2^e révision
- 2028 : Adoption prévue du SAD révisé

PROGRÈS DE L'ANNÉE

- Sélection d’une firme et élaboration du plan de réalisation
- Rencontre avec les 10 municipalités

PLAN CLIMAT

Le Plan climat est une planification stratégique qui vise à définir des actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), mieux s'adapter aux aléas climatiques et renforcer la résilience de nos communautés.

RÉALISATIONS EN 2025 :

- **Élaboration du plan climat qui inclut, entre autres :**
 - Un inventaire des GES émis sur le territoire
 - Une consultation citoyenne
 - Une concertation des partenaires
 - La rédaction du plan

ÉCHÉANCIER :

- **2022 :** Adoption du Plan d’adaptation aux changements climatiques
- **2025 :** Élaboration du Plan climat pour approbation gouvernementale
- **2026 :**
 - Dépôt du Plan climat pour approbation gouvernementale
 - Adoption du Plan climat
 - Débuter la mise en œuvre



PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH)

Un PRMHH est un document de réflexion stratégique qui vise à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques (MHH) à la planification de l’aménagement du territoire, en favorisant un développement durable et structurant.

RÉALISATIONS EN 2025 : DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE

- Une ressource a été embauchée
- Une trousse d’outils numériques entamée
- Un guide d’identification des espèces exotiques envahissantes du territoire a été produit pour outiller les inspecteurs municipaux
- Un projet régional mobilisant autour des milieux humides et hydriques fut développé avec les MRC mauriciennes
- Une étude de solutions à la problématique d’inondation du ruisseau des Prairies est débutée
- Huit participations à des rencontres régionales (gestion intégrée de l'eau, stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes, les aires protégées, etc.)



ZEC Tawachiche



Lac Lefebvre - Zec Tawachiche

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Le PDZA est un document de planification favorisant le développement durable des activités agricoles. Il s'articule autour de quatre grandes thématiques qui sont répondues par 29 actions.

RÉALISATIONS EN 2025 : ADOPTION DU PDZA RÉVISÉ ET DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE

- **Huit actions ont été réalisées ou débutées en 2025, dont :**
 - Élaboration d'un plan de communication visant à mobiliser le public autour d’une vision porteuse de l'agriculture dans Mékinac.
 - Installation de 15 affiches routières pour un partage sécuritaire de la route.
 - Déploiement de 19 tours à jardin.

TERRES PUBLIQUES

Depuis 2011, la MRC gère par entente les baux de villégiature et les ressources de sable et gravier pour le compte de l’État.

RÉALISATIONS EN 2025 :

- Constructions : 152 permis délivrés pour une valeur de 4,8 M \$
- Villégiature :
 - 1 114 baux gérés, dont :
 - > 1 088 baux de villégiature
 - > 21 abris sommaires
 - > 5 baux accessoires
 - Octroi de 400 000 \$ de subventions grâce au programme d'aide aux villégiateurs des terres publiques

ÉVALUATION FONCIÈRE

Le service de l'évaluation municipale est responsable de l'évaluation foncière de l'ensemble des propriétés situées sur le territoire de la MRC. Il assure la mise à jour, l'analyse et l'équité des valeurs foncières conformément aux normes en vigueur. Ce service joue un rôle essentiel dans la fiscalité municipale et la gestion des revenus locaux. Ce service administre plus de 15 900 dossiers répartis sur 10 municipalités, un vaste territoire et un territoire non organisé (TNO de Mékinac).

La MRC de Mékinac dispose d'un service d'évaluation foncière en actions partagées avec la firme agréée Servitech.

Servitech agit à titre de mandataire expert au niveau de la réglementation et de la loi sur la fiscalité municipale, et elle est également responsable de la confection des rôles triennaux de la MRC de Mékinac.



Rue Saint-Paul, Saint-Tite

RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE

En 2025, la firme Servitech et le service d'évaluation ont déposé le rôle d'évaluation triennal 2026-2027-2028 pour les municipalités de :

- Lac-aux-Sables (35010)
- Grandes-Piles (35040)
- Sainte-Thècle (35050)

Ces rôles ont été confectionnés en considération du marché au 1^{er} juillet 2024. À la suite de l'équilibrage, les variations des valeurs imposables représentent :

- Lac-aux-Sables (35010) : hausse de 44 %
- Grandes-Piles (35040) : hausse de 36 %
- Hérouxville (35035) : hausse de 45 %

PERMIS ET VISITES SUR LE TERRITOIRE

Plus de 2 250 permis (rénovations, constructions et démolitions) ont été émis sur le territoire de la MRC en 2025.

L'équipe de techniciens-inspecteurs a réalisé plus de 2 650 visites d'immeubles en 2025. Ces visites ont été effectuées pour les motifs suivants :

- À la suite de l'émission d'un permis de construction et/ou de rénovation
- À la suite de l'acquisition d'un immeuble (1 018 mutations reçues et traitées en 2024)
- Pour la tenue à jour du dossier (maintien d'inventaire) conformément à la Loi sur la fiscalité municipale

RICHESSSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE 2026

Au 10 novembre 2025, la valeur uniformisée de la MRC est de 3 726 496 986 \$, soit une augmentation de 333 294 925 \$ par rapport à la même date en 2024.



Rue Notre-Dame, Sainte-Thècle





MRC de **Mékinac**

Nos coordonnées

560, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

Téléphone : 418 365-5151 | **Télécopieur** : 418 365-7377

mrcmekinac@mrcmekinac.com

Rédaction et révision : Mikael Boucher avec la
collaboration des différents services de la MRC de Mékinac

Conception : Communications OZ Design | ozdesign.ca